



POLITIQUE ET MODALITÉS D'INTÉGRA CLINIQUE SANTÉ À L'ÉGARD DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « Politique ») énonce comment INTÉGRA CLINIQUE SANTÉ recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par téléphone, via GoRendez-vous ou via notre site Web.

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

1. À PROPOS DE NOUS

Voici nos informations d'identification complètes :

Nom complet de la clinique : Immobilier Intégra inc.

Nom commercial : Intégra Clinique Santé

Adresse : 5035 boulevard Bourque, local 102, Sherbrooke, QC, J1N 2K6

Coordonnées de la responsable de la protection des renseignements personnels : Alexandra Dutil,
alexandradutil@cliniqueintegra.com

N’hésitez pas à communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels, pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels.

Vous pouvez joindre notre responsable de la protection des renseignements personnels par la poste à l’adresse mentionnée plus haut ou par courriel.

Au sein d’INTÉGRA CLINIQUE SANTÉ, nous avons attribué les rôles et responsabilités comme suit :

Sous l’autorité des exploitants de la clinique, Alexandra Dutil veille à ce que les règles propres à la protection des renseignements personnels soient instaurées dans la clinique et qu’elles soient comprises par l’ensemble du personnel.

Nous sensibilisons les membres de notre personnel et nos professionnels à bien comprendre l’importance de protéger les renseignements personnels, notamment grâce aux informations que donnent l’Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, la Commission d’accès à l’information du Québec et certaines associations médicales.

2. DÉFINITIONS IMPORTANTES

Dans la Politique, on entend par :

« Incident de confidentialité »

1. L’accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel ;
2. L’utilisation non autorisée par la loi d’un renseignement personnel ;
3. La communication non autorisée par la loi d’un renseignement personnel ; ou
4. La perte d’un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d’un tel renseignement.

« Renseignement personnel » tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l’identifier.

Comment collectons-nous vos renseignements personnels ?	Principalement, de nos dossiers médicaux électroniques DMÉ, de GoRendez-vous pour les renseignements en provenance du site de prise de rendez-vous, par notre site web, par téléphone, via le Dossier Santé Québec (DSQ) et via Quickbook, dans le cadre de la tenue de livre
Quels renseignements personnels collectons-nous ?	Coordonnées personnelles, carte d’assurance maladie, renseignements de santé. Pour notre personnel, les coordonnées personnelles, les renseignements de santé sont des renseignements nécessaires en vertu des lois du travail, des lois fiscales.

<p>Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels ?</p>	<p>Directement auprès de vous, auprès du Dossier Santé Québec, de la RAMQ et auprès des établissements de santé des différents réseaux du système de santé du Québec.</p>
<p>Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels ?</p>	<p>Nous ne pourrions pas vous rendre de services de santé ni vous embaucher.</p>
<p>Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers ?</p>	<p>Avec nos dossiers médicaux électroniques, le dossier Santé Québec, avec notre agence de facturation et notre cabinet comptable ; Brodeur et Létourneau inc., dans le cadre de la tenue de livre.</p> <p>Pour nos employés, selon les moyens que prévoient les règles des instances gouvernementales.</p>
<p>Qui peut avoir accès à vos renseignements personnels ?</p>	<p>Tous les employés d'Intégra Clinique Santé, tous strictement dans l'exécution de leurs fonctions propres. De plus, le comptable a accès dans le cadre de ses fonctions au bilan sur Quickbook qui comprend les montants facturés ainsi que votre nom et adresse courriel. Il ne peut, en aucun cas, vous solliciter ou utiliser vos renseignements à ses fins professionnelle ou personnelle.</p> <p>Pour nos employés, les dirigeants de la clinique de santé et les personnes chargées des ressources humaines et de la comptabilité, strictement dans l'exécution de leurs fonctions.</p>
<p>Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels ?</p>	<p>Tant que durera la relation infirmière/IPSPL — patient, selon les règles édictées par la Loi et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.</p> <p>Pour nos employés, tant que durera le lien d'emploi et selon les lois et règlements en vigueur pour la gestion des ressources humaines au sein d'une entreprise.</p> <p>En ce qui a trait à la partie finance, les données sont conservées sept ans et sont ensuite détruites de manière sécuritaire prévue par la loi.</p>
<p>Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels ?</p>	<p>Que surviennent des incidents de confidentialité (voir la définition ci-haut).</p>
<p>Où allons-nous conserver vos renseignements personnels ?</p>	<p>Nous conservons vos renseignements personnels dans le système de dossier médical électronique de notre fournisseur, lequel est approuvé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.</p> <p>La facturation de l'agence de facturation.</p> <p>Dans le logiciel de comptabilité Quickbooks</p> <p>Ceux de nos employés dans nos systèmes électroniques de gestion de personnel, ceux de fournisseurs de services de paie et dans des classeurs sous clés.</p>

3. QUELS PRODUITS TECHNOLOGIQUES UTILISONS-NOUS

Nom du logiciel	Nom du fournisseur	Utilités	Calendrier de mise à jour
Omnimed	Omnimed	DMÉ	Mise à jour par le fournisseur
Go rendez-vous	Go rendez-vous	Prise de rendez-vous	Mise à jour par les employés
Quickbooks	Intuit	Gestion financière	Connecté à Go Rendez-vous, donc mis à jour en simultanément.

4. COMMENT UTILISONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ?

Nous utilisons vos renseignements personnels afin de vous rendre des services de santé. Intégra Clinique Santé utilise également ces Renseignements personnels afin de vous transmettre, selon le choix que vous avez exprimé, du matériel publicitaire ou de l'information supplémentaire sur ses services, sondages, infolettres, concours, promotions et offres spéciales, et ce, à des fins de marketing. Toutefois, vous êtes libre de choisir de ne pas recevoir de matériel publicitaire ou commercial en tout temps.

Intégra Clinique Santé utilise également les Renseignements personnels afin de mener des études de marché et des recherches sur le rendement et de satisfaction dans l'optique d'améliorer le service à la clientèle et la qualité des services sur le Site Web.

Pour notre personnel, nous utilisons les renseignements personnels à des fins de rémunération.

5. MESURES DE SÉCURITÉ ET RISQUES INHÉRENTS

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activités pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous avons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un incident de confidentialité.

Malgré ces mesures, compte tenu des risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatiques, nous ne pouvons toutefois pas assurer ou garantir la sécurité et la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez, et vous le faites à vos propres risques. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à l'article 1 de la Politique.

6. COMMENT ET SOUS QUELLES CONDITIONS ALLONS-NOUS COMMUNIQUER VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À DES FINS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE OU DE POURSUITE DES INFRACTIONS

Nous tenons à ce que vous compreniez avec qui nous partageons les Renseignements que nous recueillons à votre sujet, au sujet de vos activités sur notre Site Web ou lorsque vous utilisez nos services. Conséquemment, nous ne partageons pas vos Renseignements personnels, exceptés avec votre consentement, lequel est expressément accordé par votre utilisation du Site Web et dans les situations suivantes :

1. Fournisseurs de services autorisés : il se peut que nous partagions vos Renseignements avec les fournisseurs de services qui effectuent des opérations en notre nom. Parmi les services offerts par ces fournisseurs, on compte le traitement des commandes et des paiements par carte de crédit, la livraison, le service à la clientèle, l'assistance à la commercialisation, l'analyse des ventes et des activités, le support des fonctionnalités de notre Site Web, la réalisation de concours, de tirages et de sondages, ainsi que le support d'autres fonctions de notre Site Web. Ces fournisseurs de services peuvent avoir accès à vos Renseignements personnels à la seule fin de remplir leurs fonctions ;
2. Partenaires commerciaux : nous pouvons partager vos Renseignements personnels avec nos partenaires commerciaux afin de vous offrir des services, des promotions, des concours ou des tirages par l'intermédiaire de notre Site Web ou de nos services. Nos partenaires peuvent utiliser vos Renseignements personnels conformément à leur propre politique de confidentialité. Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité d'un de nos partenaires commerciaux en particulier, vous devez communiquer directement avec ce partenaire ;
3. En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves : Nous pourrions communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence. Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou aux personnes exposées à ce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués ;
4. Forces de l'ordre : Nous pourrions également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec. Finalement, nous pourrions communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants :
 - 1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne ;
 - 2° nous agissons en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.
5. Autres cas : dans le cadre d'une transaction importante de la société, telle que la vente de notre société, un dessaisissement, une fusion, une vente d'actifs ou dans le cas peu probable d'une faillite. Toute tierce partie à qui nous divulguerions vos Renseignements personnels est autorisée à utiliser

ces renseignements conformément à la présente politique de confidentialité seulement, à moins d'indication contraire de votre part.

7. VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SONT-ILS TRANSFÉRÉS À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC ?

Nous pouvons transférer vos renseignements personnels à des prestataires de services auxquels nous faisons appel dans le cadre de nos opérations. Il se pourrait donc que vos renseignements personnels soient transférés à l'extérieur du Québec, par exemple dans l'infonuagique pour assurer la redondance des données, c'est-à-dire pour assurer leur intégrité.

8. QUELS SONT VOS DROITS À L'ÉGARD DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ?

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

- **Accès** : le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.
- **Rectification** : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.
- **Retrait du consentement** : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus. Le cas échéant, nous ne pourrions plus vous rendre de services de santé ni vous garder à notre emploi si vous êtes un de nos employés.
- **Restriction ou refus d'accès** : le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.
- **Plainte** : le droit de formuler une plainte par adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de notre responsable de la protection des renseignements personnels, une plainte doit être faite par écrit et doit décrire la nature du problème rencontré. Le responsable fait parvenir au plaignant un accusé de réception dans un délai de 7 jours ouvrables suivant la réception. Dès réception de la plainte, le responsable enclenche le processus de traitement de celle-ci. Le traitement de la plainte, c'est-à-dire son analyse, est effectué dans un délai de 30 jours suivant la réception de tous les renseignements nécessaires à son étude, et/ou dans tout délai additionnel nécessaire pour terminer cette analyse. À l'issue de l'examen de la plainte, le responsable doit transmettre au plaignant une réponse finale écrite et motivée. Tous les dossiers de plainte sont confidentiels. Ils sont conservés sous clé et sont inscrits dans un registre. Seul le responsable de la clinique, lorsque nécessaire, a accès à ces documents.

Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante : [pour les citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.cai.gouv.qc.ca/)

- Portabilité : Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels sur la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

9. COMMENT UTILISONS-NOUS LES TÉMOINS DE NAVIGATION SUR NOTRE SITE ?

Nous utilisons diverses technologies afin de recueillir des renseignements provenant de votre ordinateur et des renseignements au sujet de vos activités sur notre Site Web.

Autres technologies : nous utilisons la technologie standard d'Internet, par exemple, des balises pixel, des pixels-espions et d'autres technologies similaires pour suivre l'usage que vous faites de notre Site Web. Nous insérons dans les courriels promotionnels et les infolettres des pixels-espions afin de vérifier si les messages sont ouverts et si vous y donnez suite. Un pixel-espion est un petit fichier placé sur une page Web qui permet à un site Web d'effectuer certaines tâches, notamment à compter les utilisateurs qui visitent la page en question ou accéder à des témoins.

Nous pouvons également recevoir un numéro d'identification anonyme si vous accédez à notre Site Web par l'intermédiaire d'une publicité affichée sur un tiers site Web. Les renseignements que nous recueillons ainsi nous permettent de personnaliser les services que nous offrons aux visiteurs de notre Site Web, de distribuer de la publicité ciblée et d'évaluer l'efficacité globale de notre publicité en ligne ou d'autres de nos activités.

10. SITES DE TIERS

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsables à l'égard de tels services tiers.

Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.

11. DESTRUCTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels sont détruits selon les règles prévues par la réglementation édictée par le Collège des médecins du Québec, par les lois applicables au Québec quant à la gestion des ressources humaines et par les lois applicables au Québec pour la protection des renseignements personnels.

12. COMMENT METTONS-NOUS À JOUR LA PRÉSENTE POLITIQUE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ?

Nous pourrons, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi.

13. ENTRÉE EN VIGUEUR

Cette politique est entrée en vigueur le 1er mars 2024.